



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2005

Hydro One fait équipe avec la SCHL et RNCan pour offrir aux propriétaires-occupants à faible revenu des subventions pour relever l'efficacité énergétique de leur maison

TORONTO, Ontario, 14 octobre 2005 – Hydro One s'unit à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et à Ressources naturelles Canada (RNCan) pour offrir à ses clients à faible revenu qui chauffent leur maison à l'électricité des incitatifs financiers pour effectuer des travaux d'améliorations énergétiques. C'est la première fois au Canada qu'une initiative du genre réunit trois organismes se concertant pour offrir des avantages appréciables aux propriétaires-occupants qui autrement ne pourraient pas se permettre de faire effectuer les travaux d'amélioration.

« Voilà une excellente occasion pour les clients à faible revenu d'Hydro One de bénéficier des mesures éconergétiques et de réduire leur consommation d'électricité », a expliqué Tom Parkinson, président-directeur général d'Hydro One. « Nous espérons établir un modèle que d'autres services publics pourront suivre. »

Aux termes de l'initiative prévoyant des subventions pour relever l'efficacité énergétique des maisons, Hydro One offrira une subvention pouvant atteindre 3 000 \$ par ménage admissible. La subvention sera utilisée en conjonction avec les fonds et services offerts aux termes du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) et du service ÉnerGuide pour les maisons de RNCan.

« Cette entente de partenariat permet de franchir une étape importante en vue de rendre les maisons et les coûts de l'énergie davantage abordables en Ontario et de bâtir des collectivités plus durables. En conjuguant les efforts des ministères et paliers gouvernementaux, nous pouvons répondre aux besoins de logement tout en favorisant les économies d'énergie et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre », a affirmé le ministre Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement.

La SCHL traitera les demandes en provenance des clients d'Hydro One dans le cadre du PAREL qui offre aux propriétaires-occupants à faible revenu des fonds pour rendre leur maison saine et sûre. En plus de recevoir de l'aide en vertu du PAREL, les demandeurs admissibles auront droit à une évaluation énergétique ÉnerGuide pour les maisons, qui leur proposera des solutions éconergétiques. L'évaluation portera sur le chauffage des locaux et le chauffage de l'eau et sur les moyens d'améliorer l'enveloppe thermique de la maison, notamment par l'étanchéisation à l'air. Les évaluations énergétiques consécutives à l'exécution des travaux d'amélioration seront effectuées par RNCan dans le but de déterminer les économies d'énergie.

« Les Canadiens à faible revenu sont en particulier fortement touchés par le prix élevé de l'énergie et le gouvernement du Canada prendra les mesures qui s'imposent afin de fournir les moyens nécessaires pour s'attaquer à ces coûts élevés », a affirmé John McCallum, ministre du Revenu national et ministre intérimaire des Ressources naturelles. « Ce programme aidera de nombreux propriétaires ontariens à faible revenu à réduire leurs coûts de chauffage d'environ 30 % tout en rendant davantage leur maison éconergétique. Ils apporteront également leur contribution en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en agissant sur les changements climatiques. »

Nouvelles hypothécaires - Hydro One fait équipe avec la SCHL et RNCan pour offrir aux ...

« Le gouvernement McGuinty travaille fort en vue de créer une culture d'économie et d'efficacité énergétiques dans toute la province », a affirmé Donna Cansfield, ministre de l'Énergie. « Ce programme d'économie d'énergie constitue un exemple illustrant parfaitement bien comment transformer un défi énergétique en occasions de réaliser des économies d'énergie. Voilà une bonne nouvelle pour le consommateur et pour l'environnement. »

Hydro One possède et exploite un réseau à haute tension de 28 400 kilomètres qui achemine l'électricité à d'importants clients industriels et aux services publics municipaux, de même qu'un réseau de distribution à basse tension de 122 000 kilomètres qui dessert environ 1,2 million de clients et de petits services publics municipaux de la province. Hydro One appartient exclusivement à la Province de l'Ontario.

Organisme fédéral responsable de l'habitation, la SCHL a pour mandat d'aider les Canadiens à accéder à des logements offrant sécurité, qualité et coût abordable. La SCHL soutient le secteur canadien de l'habitation et contribue à améliorer les conditions de vie des Canadiens grâce à ses activités dans les domaines de l'assurance prêt hypothécaire et de la titrisation, de l'aide au logement, de la recherche et de la diffusion d'information, et de la promotion des exportations canadiennes dans le domaine du logement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le groupe des relations avec les médias d'Hydro One, 24 heures sur 24, au 1 877 506-7584 (sans frais en Ontario seulement) ou au (416) 345-6868, ou consulter son site Web à l'adresse www.HydroOne.com.

Peter Graham
Directeur des communications
Cabinet du Ministre
(819) 953-5646

Shane Diaczuk
Directeur des communications
Cabinet du Ministre
Ressources naturelles
(613) 996-2007

Demandes des médias

Christine Choury
Chef des relations avec les médias
Société canadienne d'hypothèques et de logement
(613) 742-5344

Demandes du public

Société canadienne d'hypothèques et de logement
1 800 668-2642

Document d'information

Programmes de rénovation de la SCHL

Le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) vient en aide aux ménages à faible revenu qui occupent un logement non conforme aux normes en leur octroyant une aide financière leur permettant de ramener leur logement aux normes minimales de salubrité et de sécurité. Le programme finance également les modifications apportées aux logements afin d'en améliorer l'accès pour les personnes handicapées. Dans certaines régions du Canada,

Nouvelles hypothécaires - Hydro One fait équipe avec la SCHL et RNCan pour offrir aux ...

les coûts du programme sont partagés à part égale et le programme est mis en œuvre par les autorités locales des provinces et des territoires.

Volets du Programme d'aide à la remise en état des logements

Le PAREL pour propriétaires-occupants prévoit l'octroi d'une aide financière aux ménages à faible revenu qui possèdent et occupent un logement non conforme aux normes dans le but de le ramener aux normes minimales de salubrité et de sécurité.

Qui est admissible?

Les propriétaires-occupants peuvent formuler une demande si :

- la valeur de leur maison est inférieure à un plafond précisé; **et**
- leur revenu de ménage est égal ou inférieur au seuil établi d'après la taille du ménage et la région.

Le bâtiment doit être dépourvu d'installations de base ou requérir d'importantes réparations dans l'une ou l'autres des catégories suivantes :

- charpente;
- électricité;
- plomberie;
- chauffage;
- sécurité incendie.

De l'aide peut également être accordée pour atténuer les conditions de surpeuplement.

Les personnes qui souhaitent présenter une demande doivent appeler au 1 800 704-6488 afin de savoir si elles sont admissibles.

Quelle est l'aide offerte?

Le montant maximal du prêt varie selon les trois zones géographiques. De l'aide supplémentaire peut être accordée dans les régions définies comme éloignées.

	Prêt maximal total
Zone 1: Sud du Canada	16 000 \$
Zone 2: Nord du Canada	19 000 \$

IMPORTANT : Les fonds sont limités et tous les travaux effectués avant que le prêt ait été approuvé par écrit ne sont pas admissibles à l'aide offerte aux termes du programme.

Dans certaines régions du Canada, les fonds offerts à l'égard des volets de ce programme ou de programmes semblables sont accordés conjointement par le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial ou territorial. Dans ces régions, l'organisme provincial ou territorial responsable de l'habitation peut s'occuper de la mise en œuvre de ces programmes qui peuvent également subir quelques variantes.